COMMISSION NATIONALE FRANÇAISE POUR L'UNESCO

Rapport d'activité 2009

Introduction

La Commission française pour l'UNESCO (CNFU) a été constituée en application de l'Acte constitutif de l'UNESCO, traité international qui prévoit la création de Comités de coopération intellectuelle dans les Etats membres. Sa mission est de promouvoir l'influence intellectuelle de la France à l'UNESCO et celle de l'UNESCO en France ainsi que de mettre en œuvre et fédérer des coopérations internationales dans les domaines de compétences de l'Organisation, conformément aux priorités françaises.

Créée par décret, elle est composée de personnalités indépendantes, de représentants d'institutions culturelles, scientifiques et éducatives de membres des administrations de tutelle. Elle dispose d'une association, qui constitue son support juridique, appelée « Association pour l'éducation, la science et la culture » (ANESC). Cette dernière lui permet de recevoir des subventions et, dès lors, de faire appel pour son secrétariat général permanent à du personnel salarié en complément de fonctionnaires mis à disposition, ainsi que d'entreprendre et de participer à des projets internationaux prolongeant la réflexion entreprise dans ses comités et groupes de travail.

En associant des spécialistes, des responsables administratifs et, dans certains cas, des personnalités d'autres pays, les travaux menés par la CNFU permettent de dégager des propositions susceptibles de contribuer à renouveler les idées et les projets au niveau de l'UNESCO.

Au cours de 2009, les moments propices pour ce faire ont été plus particulièrement la préparation et le déroulement de la 35ème session de la conférence générale de l'UNESCO ainsi que les conférences spécialisées de l'Organisation, notamment plusieurs conférences en éducation.

La CNFU a eu l'occasion de réunir plusieurs fois ses comités spécialisés notamment pour les consulter sur le projet de programme et de budget de l'UNESCO pour 2010 – 2011, soumis pour approbation à la Conférence générale. Elle a aussi organisé une rencontre informelle de Secrétaires généraux de Commissions africaines pour l'UNESCO qui s'est tenue à la veille de la Conférence générale au Centre pour l'UNESCO de Troyes. Les Secrétaires généraux ont été reçus à cette occasion par M. François Baroin, maire de Troyes et actuellement ministre du budget.

Au regard de l'action de la CNFU retracée dans le présent rapport, plusieurs incertitudes se sont faites jour en 2009, portant sur :

- **Le fonctionnement de l'institution**

  Le Comité permanent, agissant en tant que Conseil d'administration de l'ANESC, a dû adopter un budget de fonctionnement qui, comme l'année précédente, n'a pu être équilibré que par un nouvel appel aux fonds propres. Cette opération ne pourra pas être renouvelée en 2010.

  Par ailleurs, l'ANESC a fait l'objet d'un audit du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) qui conclut à la nécessité d'une part d'une nouvelle architecture distinguant fonctionnement et activités et d'autre part d'une nouvelle présentation

comptable. Le besoin de référentiels de procédures est également exprimé. A l'heure de la publication de ce rapport, la CNFU a déjà fait savoir comment elle entendait répondre aux conclusions du rapport d'audit.

- **La situation des personnels**

  Compte tenu de la diminution du budget, le Comité permanent a été amené à poursuivre le plan de licenciement lancé en 2008, qui avait déjà conduit au départ du comptable et d'une secrétaire. Au 30 juin 2009, ce sont deux autres contractuels de droit privé, recrutés par l'ANESC, qui ont été licenciés, à savoir la conseillère pour les programmes « Communication » et la documentaliste.
  A ces quatre postes de droit privé, qui se trouvent supprimés, il convient d'ajouter, à compter du 31 décembre 2009, la décision prise par le ministère de l'Education nationale de supprimer deux postes de mis à disposition, l'un de conseiller technique pour les programmes scientifiques, l'autre de conseiller technique pour les programmes « Culture ». Il a été entendu que les deux personnes concernées continueraient à apporter un concours au secrétariat de la CNFU jusqu'au 31 août 2010.
  Enfin, l'achèvement du mandat de Jean-Pierre Boyer comme Secrétaire général de la CNFU au 31 décembre 2009 a conduit à prendre des mesures temporaires ci-après évoquées.

- **Le pilotage de l'institution**

  La démission du Président Jean Favier, confirmée par une lettre de l'intéressé lue lors de la réunion du comité permanent du 18 décembre 2009, a conduit le comité à confier temporairement la présidence de la CNFU à Jean Audouze jusqu'à la mise en place de la nouvelle Commission.
  En accord avec les ministères de tutelle, le nouveau président a demandé à Jean-Pierre Regnier, Secrétaire général adjoint, d'assumer les fonctions de Secrétaire général de la CNFU par intérim, à compter du 1er janvier 2010.

C'est dans ce cadre incertain que 2009 s'est toutefois révélée une année importante pour la CNFU dont les activités se sont inscrites dans la perspective de son renouvellement, rendu possible par la publication, en décembre 2008,de son nouveau décret constitutif.

Le présent rapport, qui devrait être le dernier de la Commission mise en place en 2002, évoque domaine par domaine, les travaux entrepris au cours de l'année, tout en les re-situant dans le contexte précédent.

ÉDUCATION

Antécédents

Le Comité de l'éducation s'est attaché depuis le début des années 2000 à apporter l'expertise de ses membres aux travaux de l'UNESCO sur l'éducation pour tous.

Outre un certain nombre de débats pléniers, en présence et avec la participation de responsables de l'UNESCO, au premier chef desquels le Sous-directeur général pour l'éducation, la mise en place de groupes de travail a débouché sur la production de plusieurs rapports et publications, notamment sur *Le Nouveau métier d'enseignant*, sur la qualité de l'éducation, sur *La Reconnaissance des acquis de l'expérience*, sur *Le Métier d'enseignant du supérieur*, sur *L'éducation des adultes* ou sur *L'alphabétisation*.

Les propositions de la Commission sur le « nouveau métier d'enseignant » ont été débattues entre Européens sous l'égide du Conseil de l'Europe.

La « reconnaissance des acquis de l'expérience » a été intégrée comme l'un des nouveaux programmes de l'Institut de l'UNESCO sur les apprentissages tout au long de la vie ; elle a par ailleurs été soumise à discussion et à expérimentation dans le cadre d'un séminaire organisée par la CNFU à destination de l'Afrique sub-saharienne.

Le « métier d'enseignant du supérieur », après avoir été examiné dans un groupe de réflexion, a fait l'objet d'un travail commun au niveau européen avec le concours du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO, et a constitué une des contributions de la CNFU à la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur qui a eu lieu à Paris, du 5 au 8 juillet 2009.

« L'éducation des adultes » a fait l'objet récemment d'une action spécifique dans le cadre de la préparation de la Conférence internationale de Belém (Brésil) qui s'est tenu du 1er au 4 décembre 2009. Le rapport national a été préparé par la Commission. Un argumentaire portant sur l'importance de développer des dispositifs de reconnaissance des acquis de l'expérience a été établi. Avec ceux entrepris en 2009, ces travaux se sont inscrits dans la préparation de cette conférence internationale.

Il revient également à la CNFU de coordonner et d'animer deux réseaux. Celui des écoles associées à l'UNESCO fait participer volontairement des écoles du système éducatif à des projets internationaux sur des thématiques telles que le dialogue interculturel, la diversité culturelle, le patrimoine, les problèmes de l'eau, la biodiversité, le développement durable. Celui des chaires UNESCO permet à des établissements d'enseignement supérieur français de monter des projets appelés à devenir des instruments de coopération universitaire dans des domaines spécialisés relevant de la compétence de l'UNESCO. Coordonnées par la Commission qui les réunit ensemble au moins une fois par an, les chaires françaises sont marquées par la diversité des thématiques et par un très haut niveau scientifique pour plusieurs d'entre elles.

Le prestige de la CNFU au niveau international lui permet d'organiser facilement des rencontres avec les commissions nationales d'autres pays permettant d'utiles concertations : c'est ainsi qu'en 2008, elle a organisé au siège du Conseil de l'Europe une rencontre de

Commissions nationales pour débattre de la coopération éducative en Europe et fixer des pistes de travail.

Enfin, l'implantation à Paris de l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO dont les locaux sont mis à disposition par le gouvernement français a conduit la Commission à développer une coopération privilégiée avec cet institut qui a un programme de formation très important. Des contacts réguliers ont lieu entre les deux organismes. La Commission prête son concours à l'accueil des responsables éducatifs étrangers lors de leur arrivée à Paris pour participer au stage annuel de formation. Par ailleurs, elle organise chaque année une visite d'études dans une région au cours de laquelle les « stagiaires » sont reçus par le Recteur d'Académie.

Travaux 2009

Comité de l'éducation et de la formation

Ce Comité s'est réuni avant la Conférence générale pour étudier le projet de programme de l'UNESCO 2010-2011 et faire le point sur les travaux menés dans le cadre de différents groupes thématiques (voir ci-après).

Il s'est réuni à nouveau en novembre 2009 pour restituer la participation française à la Commission éducation de la Conférence générale, pour en tirer des conclusions pour ses futures activités et plus précisément pour envisager de nouvelles thématiques.

Education des adultes

En complément de l'élaboration du rapport national sur l'éducation des adultes en 2008, la CNFU a, tout au long de l'année 2009, assuré la préparation de la Conférence mondiale sur l'éducation des adultes (Confintea VI, Belém, Brésil, 1-4 décembre 2009).

La CNFU a organisé, conjointement avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme une Conférence des pays de la Francophonie sur le thème de l'alphabétisation durable, qui s'est tenue à Lyon en février 2009. Les conclusions et recommandations de cette Conférence ont été préparées par la CNFU en liaison avec ses autres partenaires et adressées à l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie implanté à Hambourg (Allemagne).

Par ailleurs, les travaux sur la reconnaissance des acquis de l'expérience ont débouché sur l'élaboration d'un argumentaire destiné à Confintea VI visant à ce que cette Conférence propose à l'UNESCO dans ses conclusions d'entreprendre la rédaction de lignes directrices précises.

Enfin, la CNFU a organisé au cours de 2009 plusieurs réunions de travail portant sur la préparation du dossier pour la Délégation française à la Conférence de Belém. Ces réunions ont facilité la constitution de cette délégation et la nature des interventions.

On notera que les travaux sur l'alphabétisation durable et ceux sur la reconnaissance des acquis s'inscrivent dans la dynamique de l'*Education pour tous*.

Education au développement durable

La CNFU a participé, début avril 2009, à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable de Bonn (Allemagne) : présence du Secrétariat et de deux experts, responsables d'une Chaire UNESCO.

Cette Conférence a été précédée d'un travail collectif des huit Chaires UNESCO en développement durable, qui a abouti à une publication intitulée *Former des acteurs du développement durable*, largement diffusée à Bonn et, ultérieurement, dans le cadre de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (cf. pages 8, 11 et 21). Les administrations et de nombreuses institutions françaises et étrangères ont également été destinataires de la publication, souvent à leur demande.

Réseau des écoles associées à l'UNESCO (réSEAU)

Le réSEAU, qui rassemble 180 écoles réparties sur presque toutes les Académies, a continué à se développer, le nombre d'écoles labellisées (31) étant supérieur à celui des écoles radiées (15).

– Réunion nationale

La réunion annuelle du réSEAU (Sèvres, 28-30 janvier 2009) a permis aux enseignants et aux chefs d'établissements de renforcer leur coopération et de se former à la méthodologie de conduite de projets. Des coordonnateurs de pays d'Europe et d'Afrique se sont associés à cette réunion.

– Mise en ligne du site plate-forme

Le site www.ecoles-unesco.fr, mis en ligne à l'été 2009, permet d'optimiser la gestion du réseau, de renforcer les liens entre les écoles qui en sont membres et de le mettre en valeur auprès du grand public. L'information de base est accessible aux établissements intéressés par une adhésion au réseau. Le site propose un centre de ressources numérisées pour inciter de nouveaux établissements à s'inscrire dans la démarche. Une rubrique encourage les entreprises et fondations à financer les actions des établissements. Enfin, le site comprend un espace de travail collaboratif et un forum de discussion destiné aux chefs d'établissements et aux enseignants du réSEAU.

– Publication d'un ouvrage de référence

A la demande du Centre National de Documentation pédagogique (CNDP), un ouvrage de référence sur « Monter un projet de développement et de solidarité Nord-Sud en collège et au lycée » a été publié en septembre 2009. Ce guide constitue un outil de formation à la conduite de projets tout en mettant en évidence les actions exemplaires des établissements du réSEAU. Il propose une réflexion sur la solidarité internationale.

– Réunion européenne biennale

Réunissant les coordonnateurs Europe-Amérique du Nord du réseau (Israël, juin 2009), cette réunion s'est attachée à faire un bilan et définir des perspectives et un plan d'action.

– Visibilité du réseau sur le terrain

La cérémonie de labellisation marque officiellement l'adhésion d'un établissement. Elle est l'occasion de faire connaître le réSEAU localement. C'est pourquoi la coordination nationale participe à ces manifestations.

Par ailleurs, suite à la première réunion des correspondants académiques désignés par les recteurs (Paris, 19 novembre 2008), la coordination nationale a été sollicitée pour intervenir dans trois académies (Créteil, Lyon, Besançon) sur le montage de projets de développement et de solidarité internationale.

– Coopération inter-réseaux

La CNFU a accordé son patronage au projet de l'association « La Voie des livres » pour un parcours de lecture publique qui s'étend de St Malo à Bamako (La méridienne du Griot Blanc) et qui s'appuie sur les réseaux des écoles associées des cinq pays concernés (France, Espagne, Maroc, Sénégal, Mali) sur 2009-2010. La coordination française s'est efforcée de mettre en relation « La Voie des livres » et les coordonnateurs des pays concernés, dans un partenariat de solidarité, puisque l'association « Bibliothèques sans frontières » s'est associée à « La Voie des livres » pour acheminer des malles de livres jusqu'à certaines des écoles concernées par ce projet.

Enseignement supérieur et chaires UNESCO

Plusieurs réunions préparatoires à la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (juillet 2009, Paris) ont été organisées par la CNFU, qui a proposé à l'UNESCO des noms de personnalités pour y participer ; elles ont toutes été retenues.

Les Chaires UNESCO françaises ont été très largement impliquées dans les travaux de cette Conférence. Une publication portant sur les Chaires françaises a été préparée et diffusée par la CNFU à cette occasion.

La Présidente du Comité de l'éducation et de la formation de la CNFU, Suzy Halimi, a été élue Rapporteur général de cette Conférence.

Tout au long de l'année, le réseau des Chaires UNESCO françaises a fait l'objet d'un suivi attentif par le Secrétariat de la CNFU :

- examen des nouvelles demandes de labellisation ; consultations nécessaires ; lien avec les Chaires existantes (soutien apporté à certaines d'entre elles, participation à des activités telles que colloques ou séminaires) ;
- journée d'ouverture de la promotion 2009-2010 de la Chaire Développement et Aménagement intégré des Territoires (CNFU, 14 septembre 2009) ;
- travail commun des chaires en développement durable déjà cité.

En décembre, la CNFU a organisé la réunion annuelle des Chaires, qui s'est tenue à l'Institut national agronomique, AgroParisTech, avec la participation notamment de M. Rémi Toussain, Directeur général d'AgroParisTech, M. Georges Haddad, Directeur de la division de l'enseignement supérieur à l'UNESCO, et deux représentantes de l'Université des Nations Unies (UNU).

Cette implication de l'UNU, à l'initiative de la CNFU, a permis de concrétiser un premier partenariat UNESCO-UNU, la Chaire « Science des membranes appliquée à l'environnement » rattachée à l'Institut européen des membranes – Ecole Nationale Supérieure de Chimie (Montpellier), faisant désormais partie du réseau des Instituts de l'UNU.

Les 25 chaires françaises représentent un important réseau universitaire ; afin de lui conférer une meilleure visibilité, les chaires sont regroupées en deux pôles correspondant à deux priorités essentielles de l'UNESCO, « développement durable » et « dialogue interculturel ». Ce regroupement permet de développer des recherches et des actions en collaboration (cf. pages 6, 11 et 21 la publication *Former des acteurs du développement durable*).
Dans les années à venir les chaires françaises apparaîtront, dans le contexte de la mondialisation, comme un ensemble cohérent venant en appui aux programmes de l'UNESCO et de l'UNU.

Travaux en collaboration avec l'Institut International de Planification de l'Education

Des liens étroits avec cet institut existent depuis de nombreuses années et se traduisent par des consultations mutuelles régulières.

Des contacts ont été pris par ailleurs au cours du premier semestre avec la direction de l'enseignement supérieur à la Direction générale de la mondialisation du MAEE, pour mieux sensibiliser au rôle et aux actions de cet institut implanté à Paris et à l'importance de maintenir une session annuelle de formation bilingue par un soutien à l'octroi de bourses aux candidats francophones.

En septembre, la CNFU a accueilli le Directeur de l'institut, M. Mark Bray, et son personnel, à l'occasion de leur réunion de rentrée.

Elle a également contribué à la tenue, au Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM), du séminaire d'accueil destiné aux 35 responsables de l'éducation de pays membres de l'UNESCO pour la session de formation 2009-2010, ce qui a permis de présenter un grand établissement d'enseignement supérieur français à ces représentants de 35 nationalités.

Enfin, la CNFU a organisé, comme les années précédentes, une visite d'études dans l'Académie de Marseille ayant pour objet la présentation du système éducatif français à destination de la promotion 2009-2010. A l'issue de cette visite, le groupe a été reçu par le Recteur de l'Académie, M. Jean-Paul de Gaudemar.

Travaux en collaboration avec l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (institut de Hambourg)

Les activités retracées ci-dessus, qu'il s'agisse de l'alphabétisation ou de la reconnaissance des acquis, ont été conduites en coopération étroite avec cet institut, et notamment son Directeur M. Adama Ouane.

Les travaux de la CNFU portant sur la reconnaissance des acquis (deux publications majeures) et les actions qui se poursuivent ont conduit à la prise en compte par l'UNESCO de cette nouvelle notion. Depuis 2006, figurent au programme de l'Institut de Hambourg des activités (travaux de réflexion et fourniture d'expertise) portant sur cette question.

Liens avec le Bureau International de l'Education

Des liens ont été maintenus avec le BIE, la CNFU ayant participé, au cours des dernières années, comme observateur aux sessions du Conseil de cet institut.

Lors de la session de janvier 2009, le Conseil a tiré les premiers enseignements de la Conférence internationale de l'éducation qui s'était tenue deux mois plus tôt sur le thème de l'éducation inclusive, avec la participation d'une forte délégation française dirigée par le Ministre de l'éducation nationale.

Notre participation au Conseil a été l'occasion de rappeler l'intérêt pour notre pays d'une rencontre internationale sur ce sujet important de l'éducation inclusive.

SCIENCES

Antécédents

Au cours des dernières années, la CNFU a été particulièrement soucieuse de voir relancer l'activité scientifique à l'UNESCO afin qu'elle soit le lieu international qui offre l'expertise en vue d'un renforcement des capacités scientifiques des pays membres. Les débats dans le Comité des sciences exactes et naturelles ont tendu vers cet objectif, facilités par la participation de l'un des Vice-Présidents de la CNFU (M. Jean Audouze) aux travaux d'un groupe d'experts internationaux mis en place par le Directeur général de l'UNESCO. Les retombées de ces travaux trouvent leur impact dans le projet de programme de l'Organisation soumis à la 35ème session de la Conférence générale en octobre 2009**.**

La recherche d'un partenariat entre l'UNESCO et le projet PARMENIDES de l'Académie des sciences a motivé la mise en place d'un groupe de travail spécifique. En effet, en tant que volet scientifique de l'Union pour la Méditerranée, PARMENIDES intéresse l'UNESCO. Il s'agit de mettre en réseau les différents instituts de la zone, de faciliter l'échange d'informations et de chercheurs, de mettre en place des colloques thématiques. Plusieurs réunions du groupe se sont tenues et, en décembre 2008, une rencontre entre les promoteurs du projet et les responsables concernés de l'UNESCO a eu lieu. Ce rôle joué par la CNFU devrait conduire à un projet de partenariat qui permettrait à l'UNESCO de coopérer aux grandes conférences internationales de l'Espace méditerranéen des sciences.

L'action des grands programmes scientifiques de l'UNESCO est relayé dans les différents pays par la création de comités nationaux. C'est le cas en France, où des comités ont été mis en place notamment en ce qui concerne la Commission océanographique internationale (COI) et du Programme « L'Homme et la Biosphère » (MAB). Ces comités, qui n'ont pas la personnalité juridique, sont gérés par la CNFU, via l'ANESC. Leurs activités sont suivies par la CNFU aux travaux de laquelle ils participent (leurs présidents sont membres de l'actuelle Commission). Ces liens étroits apparaissent nécessaires et le rôle de la CNFU déterminant pour que soient portés les résultats des comités au niveau des instances françaises comme de l'UNESCO.

Dans le domaine des Sciences fondamentales, un programme international a également été lancé et la Commission y est étroitement associée à travers la participation de l'une des Vice-Présidentes de son Comité des sciences, Mme Annick Suzor-Weiner. L'élaboration d'une stratégie a été le point fort de ces travaux, recommandant le lancement d'un nombre restreint d'actions prioritaires régionales tels que les centres d'excellence, les réseaux et les échanges.

En matière de Sciences humaines et sociales, le Comité qui a en charge ces questions a récemment piloté la réalisation par le Secrétariat de la Commission d'une rencontre internationale sur le thème « Universalisme scientifique et diversité culturelle » (21-22 juin 2007, Paris), dont la publication, parue dans un volume spécial de la revue *Diogène*, établit un état des lieux et esquisse des propositions sur une problématique bien ancrée dans le mandat de l'UNESCO (*Diogène* n° 219, p. 58 à 67).

Les questions d'éthique, et en particulier d'éthique scientifique et de bioéthique, sur lesquelles l'UNESCO est particulièrement active et attendue, sont devenues, au cours des

dernières années, un domaine de travail important de la Commission et notamment de ses deux comités sciences. Celle-ci a organisé, en partenariat étroit avec l'INSERM, l'Agence de la biomédecine, l'Institut Pasteur et le MAEE, plusieurs séminaires qui se sont déroulés hors de France – en Chine, en Roumanie, et au Sénégal. Les résultats de ces réunions constituent un apport important aux travaux sur l'éthique de l'UNESCO. La CNFU anime également le développement d'un groupe francophone de bioéthique, en synergie avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et apporte sa contribution dans le cadre des Etats généraux de la bioéthique.

Travaux 2009

SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

I – Travaux du Comité :

Le comité Sciences exactes et naturelles a tenu trois réunions en 2009 et s'est associé à différentes manifestations :

- Le 15 janvier 2009, à l'UNESCO, inauguration de l'Année Internationale de l'Astronomie ;
- du 19 au 23 janvier, en coopération avec l'Union Astronomique Internationale, symposium sur « Le rôle de l'astronomie dans la société et la culture » ;
- suivi du projet PARMENIDES de mise en réseau des instituts de la Méditerranée ;
- mise en place d'un comité français du Programme international (UNESCO) sur les sciences fondamentales, présidé par Annick Suzor-Wiener ;
- conférence mondiale sur le développement durable (Bonn, 31 mars- 2 avril 2009) ;

  (cf.pages 6, 8 et 21)
- colloque Pierre Clastres sur le thème « La révolution copernicienne et la question de l'Etat » (novembre 2009 – UNESCO, Paris) ;
- les 14 et 15 mai, colloque de clôture de l' Année Polaire Internationale (Sénat et Collège de France) ;
- le 2 juillet, 3ème conférence « Défense et Environnement : une nouvelle manière de penser » qui a réuni les principaux acteurs du monde de l'armement et du développement durable (Palais Bourbon, Paris) ;
- du 5 au 7 novembre à Budapest : Forum Mondial sur la Science 2009 - Budapest + 10 ;
- le 25 Novembre 2009, Forum UNESCO du futur : « Nouvelles approches de l'éducation scientifique : Quel rôle pour l'UNESCO ? » (UNESCO, Paris).

Le comité a également apporté son soutien à l'action du Centre international de mathématiques pures et appliquées (CIMPA) qui a organisé deux écoles début 2009, l'une en Guadeloupe du 3 au 18 janvier, l'autre en Egypte du 25 janvier au 3 février.

Il continue à assurer le suivi des activités des comités nationaux des programmes internationaux de l'UNESCO : MAB (Programme « Homme et biosphère », COI (Commission océanographique internationale), PICG (Programme international de corrélation géologique), PISF (Programme international de sciences fondamentales), PHI (Programme hydrologique international).

II – Activités des Comités nationaux des programmes internationaux :

Pour la Commission océanographique internationale (COI) *:*

Le Comité français de la COI a participé à la 4ème session du groupe international de coordination du système d'alerte aux tsunamis dans la zone Caraïbes ainsi qu'à la 2ème réunion du groupe d'experts sur l'observation intégrée des zones côtières en avril et, enfin, à la 11ème réunion du groupe d'experts de la COI sur le système mondial d'observation du niveau de la mer en mai 2009. La CNFU s'est par ailleurs associée, au nom de ce comité, à la mise en place de systèmes de protection des catastrophes naturelles autour des côtes françaises. Des réunions et des missions d'experts ont pu être organisées grâce une subvention spécifique du MAEE, en coopération avec le Secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer.

Il est à noter la présence du Comité français lors de la 42ème session du Conseil exécutif de la COI à Paris le 15 juin ainsi qu'à la 25ème session de l'assemblée de la COI du 16 au 25 juin 2009.

Pour le Programme « L'homme et la biosphère » (MAB) :

Le Comité français du MAB a continué d'assurer en 2009 l'animation du réseau des *Réserves de biosphère* tout en développant une importante activité dans le domaine éducatif (jumelages et publications de documents). La CNFU s'associe aux travaux du Comité MAB dont elle assure par ailleurs la gestion à travers l'ANESC. Le Comité s'est notamment investi dans :

- les retombées et conclusions de la XXIéme session du conseil international de coordination du Programme MAB (25-29 mai – Ile de Jeju, Rép. de Corée)
- la rencontre EUROMAB en Slovaquie en octobre 2009 et la conférence de Bonn, sur l'éducation au développement durable fin mars-début avril 2009
- le développement et l'approfondissement des partenariats avec les organismes de recherche, ayant abouti à la mise à disposition du MAB d'une chercheuse comme chargée de mission à partir du 1er décembre
- la participation à la mise en réseau de réserves francophones et plus particulièrement l'implication des acteurs socioéconomiques des réserves de biosphère au travers de la co-construction d'une charte entre l'Afrique de l'Ouest, le Canada et la France et débouchant sur un partenariat UNESCO, Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Radio France internationale (RFI) et Commissions nationales.

Pour le Programme international de corrélation géologique (PICG) :

Une assemblée générale du Comité français du PICG a eu lieu le 29 juin 2009 qui a été principalement marquée par un renouvellement de ce Comité. Le Comité national français de géologie (CNFG) est impliqué dans un PICG renouvelé.

Pour le Programme hydrologique international (PHI) :

Le Comité français a apporté son concours au lancement du 3ème Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

I – Travaux du Comité « Sciences humaines et sociales »

Le Comité, qui a tenu trois réunions au cours de l'année, a centré ses travaux sur les grands sujets d'actualité à l'UNESCO en sciences sociales. Les réflexions qu'il a conduites ont permis l'élaboration des réponses à des enquêtes et la préparation de rencontres internationales, notamment les deux sessions du Conseil exécutif et la 35éme session de la Conférence générale.

La CNFU s'est associée aux Premières Assises du Réseau international de femmes philosophes parrainé par l'UNESCO (14-15 décembre 2009 – UNESCO, Paris).

II – Activités :

En collaboration avec le MAEE et le MEN, le Comité des sciences humaines a participé :

- au séminaire européen sur la pénurie de don d'organes (mai 2009, Université Paris Descartes)
- à la rencontre franco-brésilienne à Sao Paulo sur le thème "les OGM sont-ils une alternative à la crise alimentaire?" (août 2009), en partenariat avec l'Université Sao Camillo de Sao Paulo, le Ministère de l'environnement, la CNFU des biotechnologies et l'Institut de défense des consommateurs (IDEC). A noter les interventions de deux français M. Yvon Le Maho et M. Joel Guillemain.
- à l'université d'été des jeunes chercheurs sur le thème Bioéthique, science et société (Aix-en-Provence, septembre 2009)

Un groupe de travail sur la bioéthique a été mis en place, en synergie avec Michel Doucin, Ambassadeur en charge de ces questions au MAEE. Parmi les experts, figurent les représentants de comités d'éthique des grandes institutions françaises (INSERM, Institut PASTEUR…), des directeurs de laboratoire du CNRS, l'Agence de la Biomédecine, des juristes…

Ce groupe a préparé trois importants événements internationaux :

- Les Vèmes Rencontres francophones de bioéthique, Institut Pasteur, Paris (juillet 2009) ;
- les IVèmes Rencontres franco-japonaises à Fukuoka sur le thème des nanotechnologies (avril 2009) ;
- la visite d'experts (décembre 2009) sur le thème des Comité d'éthique de la recherche.

Il a participé aux rencontres de l'UNESCO, notamment :

- la réunion du Comité international de bioéthique (CIB) à Mexico en novembre 2009 qui a ouvert des perspectives sur l'Amérique Latine, continent avec lequel la CNFU collabore (notamment avec le Mexique, le Brésil et l'Argentine)
- la Sixième session du Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB) à Paris, en juillet 2009

Il met en place une veille sur l'enseignement de la bioéthique en France, en coopération avec le secteur « bioéthique » de l'UNESCO.

CULTURE

Antécédents

Dans le domaine du patrimoine mondial, la CNFU est étroitement associée aux activités du Comité des biens français chargé de la présélection des candidatures françaises destinées à être inscrites sur la liste du patrimoine mondial. Ce comité assure le suivi de la gestion et de l'état de conservation des sites déjà inscrits. Elle est par ailleurs présente et intervient dans les rencontres organisées chaque année par les sites français inscrits. Associée au projet ayant débouché sur le séminaire international d'Arles de septembre 2008 sur la « valorisation du patrimoine urbain en Méditerranée » qui a réuni de nombreux organismes français et internationaux, des représentants du pourtour méditerranéen et d'ONG, la CNFU se propose de participer à l'atelier prévu en 2010 portant sur le même thème mais axé sur le développement économique et social.

Le patrimoine immatériel, qui fait l'objet d'une convention internationale adoptée à l'UNESCO en 2003, mobilise la CNFU dont le président du Comité culture a été élu président de l'Assemblée générale des Etats parties à cette convention. D'une part, la CNFU prend part, sur le plan français, aux travaux du Comité du patrimoine immatériel mis en place par le ministère de la Culture et de la Communication et se trouve donc co-partenaire de la Journée annuelle organisée par la Maison des Cultures du Monde ; d'autre part, elle participe aux grandes réunions de l'UNESCO sur cette question, qu'il s'agisse du Comité intergouvernemental ou de l'Assemblée générale du patrimoine immatériel.

La CNFU a été à l'origine de la réflexion sur la diversité culturelle à la fin des années 1990. Depuis lors, elle a pris part aux différentes réunions de l'UNESCO destinées à mettre en œuvre la Convention de 2005, notamment celles consacrées à l'élaboration des directives opérationnelles qui constituent en quelque sorte les « décrets d'application » de la Convention.

L'intervention de la CNFU concerne également les aspects suivants : préparation des réponses françaises à des questionnaires de l'UNESCO ; mise à jour de la partie « culture » du site web de la CNFU ; participation à différents événements culturels ; interventions dans de nombreux colloques et tables rondes ; instruction des demandes de patronage de l'UNESCO.

Travaux 2009

I – Travaux du comité

Le Comité, qui s'est réuni trois fois au cours de 2009, a eu l'occasion de faire le point sur les grands sujets d'actualité à l'UNESCO, de mener une réflexion stratégique sur les questions culturelles facilitant ainsi les réponses à des enquêtes et la préparation des grandes réunions de l'UNESCO (Conseil exécutif, Conférence générale).

II – Activités

Patrimoine mondial

La CNFU continue à prendre part aux travaux du Comité des biens français, chargé de l'établissement de la liste indicative de la France, de la présélection des candidatures françaises, ainsi que du suivi de la gestion et de l'état de conservation des sites inscrits.

Elle intervient lors de réunions et d'événements divers, ainsi qu'aux grands rendez-vous annuels, notamment le Comité du patrimoine mondial (Séville, juin 2009) et au cours des rencontres annuelles des sites français du patrimoine mondial.

Elle organise ou co-organise d'autres événements :

- Colloque Reconversion et projet urbain – Connaissance, Réhabilitation, Prospective urbaine – Quel avenir pour les prisons de Lyon Saint-Joseph et Saint-Paul ? (Lyon, 25 juin 2009) en partenariat avec le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) France et le Conseil architecture – urbanisme – environnement (CAUE) du département du Rhône en complément de l'appel à idées lancé par le préfet de la région Rhône-Alpes;
- préparation de l'atelier Patrimoine urbain de Méditerranée – Développement économique et social (Arles, 22 et 23 avril 2010, en partenariat avec l'Union internationale des associations et organismes techniques (UATI) et conjointement avec la ville d'Arles, le réseau AVEC (Alliance de villes européennes de culture) et l'université Paris IV Sorbonne. Cette initiative fait suite au Séminaire international « La valorisation du patrimoine urbain en Méditerranée » (Arles, 18 et 19 septembre 2008), qui avait bénéficié du patronage de l'UNESCO et avait abouti, avec une forte participation des pays du pourtour méditerranéen, à la naissance d'un réseau de partage de bonnes pratiques.

Patrimoine immatériel

La CNFU prend part aux travaux du comité du patrimoine immatériel mis en place par le ministère de la Culture et de la Communication afin d'assurer le suivi de la Convention de 2003 (consistant notamment à ce stade dans l'examen des candidatures françaises).

M. Chérif Khaznadar, président du Comité culture, était jusqu'à cette année président de l'Assemblée générale des Etats parties à la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Ainsi la CNFU est-elle présente à l'ensemble des grandes réunions de l'UNESCO : sessions ordinaires ou extraordinaires du Comité intergouvernemental du patrimoine culturel immatériel (Alger, Chengdu, Sofia, Istanbul, Abou Dhabi…), assemblées générales des Etats parties.

La CNFU prend également part, en partenariat avec la Maison des Cultures du Monde, à l'organisation annuelle de la Journée du patrimoine culturel immatériel (la 5ème, en 2008, était centrée sur les civilisations de l'immatériel (Chine, Corée, Japon) ; la 6 ème en 2009, avait pour thème *Sauvegarder? Pourquoi?*). Les communications ont été publiées en 2009 dans la revue *Internationale de l'Imaginaire* (Actes Sud, coll. Babel / Maison des Cultures du Monde).

Diversité culturelle

La CNFU prend part aux réunions de l'UNESCO et prépare, en liaison avec les ministères concernés, les réponses françaises aux questionnaires : intégration de la culture dans le développement durable (art. 13 de la Convention), visibilité de la Convention, année 2010 du dialogue interculturel… sur la base des travaux conduits par le groupe de réflexion sur la diversité culturelle qu'elle a mis en place en 2008.

Activité générale du secteur de la culture

- **contribution à l'édition d'ouvrages** : *Patrimoine mondial de l'UNESCO – Les Sites français* aux éditions Gelbart, guide des sites français aux éditions DEL ; projet *Antenne patrimoine culturel immatériel de la* France conduit par France 3 ;
- **interventions dans des Conférences, colloques et tables rondes** (patrimoine, diversité culturelle, culture et développement…) en France notamment à Paris, Auxerre, Biarritz, Bordeaux, Enghien-les-Bains ;
- **patronages de la CNFU** : ils peuvent être accordés dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO mais sont particulièrement nombreux et recherchés dans le champ de la culture;
- **conseil à l'égard des programmes de l'UNESCO relatifs au patrimoine** : état de conservation des sites inscrits et gestion des sites (par exemple intervention devant le réseau Vauban), questions diverses posées par les acteurs variés de la société civile ; nouvelles candidatures pour l'inscription au patrimoine mondial etc. ;
- **appui à des programmes d'échanges pédagogiques ou universitaires :** participation d'un professeur de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts et de deux étudiants à un projet mis en place par la Commission lettone pour l'UNESCO (Riga, novembre 2009) ; participation d'une élève et d'un professeur d'arts plastiques d'un lycée de Marseille à l'atelier international d'éducation artistique organisé par la Commission autrichienne pour l'UNESCO (Vienne, septembre 2009 et Dakar, mai 2010) ;

COMMUNICATION

Antécédents

Les travaux du Comité « Communication » de la CNFU se sont concentrés sur l'éthique des TIC (technologies de l'information et de la communication) où le besoin d'études prospectives sur les tendances et les évolutions se fait sentir. L'éducation aux TIC, aux médias et à l'information des usagers, qui a fait l'objet d'une réflexion internationale au cours des années passées, à l'initiative de la CNFU avec l'appui de l'UNESCO, demeure suivie par le Comité. Enfin, la priorité s'est exprimée d'entreprendre, en liaison avec les secteurs de l'éducation, des sciences et de la culture, des travaux sur le multilinguisme en tant que composante de la diversité culturelle.

La CNFU a par ailleurs contribué à l'apport intellectuel français dans les programmes intergouvernementaux de l'UNESCO sur la communication : programme « information pour tous », pour lequel la France a mis en place un comité national dont la coordination des travaux est assurée par la CNFU ; programme « Mémoire du monde », avec la mise en place d'un comité français auquel la CNFU apporte son concours ; programme intergouvernemental pour le développement de la communication.

Outre les projets déjà mentionnés sur l'éducation aux médias (notamment la rencontre de juin 2007), la CNFU a organisé une conférence européenne sur l'éthique et les droits de l'homme dans la société de l'information (13-14 septembre 2007, Strasbourg). La publication de cette rencontre a été largement diffusée dans les réseaux français et ceux de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe. Au cours des années 2000, la CNFU a été associée à différents travaux européens et internationaux sur ce thème.

La protection des données personnelles et de la vie privée a donné lieu à la mise en place d'un groupe de travail qui a élaboré un document de synthèse. Ces réflexions méritent d'être poursuivies et leurs résultats diffusés, afin d'être progressivement intégrés dans l'agenda international.

Enfin, la CNFU apporte sa contribution au suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI).

Travaux 2009

La CNFU a participé à la réunion du bureau du Programme « information pour tous » (PIPT) qui s'est tenue les 10 et 11 février 2009 (UNESCO, Paris) au cours de laquelle ont été lancées les principales actions de mise en œuvre du plan stratégique du PIPT. La mise en place de l'Observatoire de la société de l'information prévu par ce plan stratégique a été confiée à l'Institut hongrois de recherche sur la société de l'information. Il a été précisé lors de cette réunion que les lignes directrices pour le développement de politiques nationales de l'information étaient en cours et seraient soumises aux membres du Conseil intergouvernemental du PIPT. Par ailleurs, trois experts de la CNFU se sont porté volontaires pour participer aux groupes de travail thématiques sur la formation à l'éthique dans la société de l'information, sur la préservation de l'information, sur l'information pour le développement et l'éthique de la société de l'information qui ont été mis en place par l'UNESCO. Ces groupes ont du mal à démarrer alors qu'ils devraient être le fer de lance de l'Organisation sur ces questions.

Bien que la CNFU n'ait pas été en mesure de participer au Forum SMSI du 18 au 22 mai à Genève à l'occasion de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, un suivi à distance à travers le site internet de l'Union internationale des télécommunications (UIT) a été réalisé qui a permis de constater la tendance à l'essoufflement du mécanisme mis en place pour assurer le suivi des lignes directrices du plan d'action du SMSI. L'intérêt des parties prenantes semble se déplacer vers le Forum sur la gouvernance de l'internet, qui ont eu lieu en novembre 2009 en Egypte.

Au cours de la réunion du Comité « Communication » de la CNFU qui s'est tenue le 18 juin 2009, le président du Comité a exprimé ses vives inquiétudes sur l'avenir des activités de la CNFU dans le domaine de la communication en raison de la suppression du poste de chargé de mission à compter du 30 juin 2009. Lors de cette réunion, les membres du comité se sont exprimés sur la partie « Communication » du projet de programme de l'UNESCO notamment sur les points suivants qu'ils ont estimé insuffisamment traités :

- le soutien à la production de contenus locaux, adaptés aux besoins des usagers et dans leur langue ;
- la promotion du multilinguisme sur internet ;
- la conservation du patrimoine documentaire et notamment numérique à long terme ;
- les droits de l'homme et l'éthique dans la société de l'information et notamment la protection de la vie privée et des données personnelles ;
- le renforcement des capacités des autorités de régulation de l'audiovisuel ;
- enfin, l'appui au renforcement de la structuration économique du secteur de la communication.

La faiblesse de l'activité de la CNFU dans ce secteur démontre s'il en était besoin la nécessité que le Secrétariat général ait à disposition des conseillers pour chacun des domaines qui le concernent, leur mise à disposition devrait provenir en principe de chacun des départements ministériels concernés (Education nationale, Enseignement supérieur et Recherche, Culture et communication) sans préjudice du bénéfice d'un membre de l'Education nationale ayant en charge de coordonner le réseau des écoles associées.

PROJETS INTERSECTORIELS

Antécédents

Le lancement de projets intersectoriels et la coopération entre Commissions nationales s'expriment dans la plupart des activités présentées plus haut. Il peut s'agir aussi d'actions spécifiques, comme la mise en oeuvre, dans le cadre du Dialogue euro-arabe et avec la contribution scientifique de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), d'une étude de manuels scolaires impliquant des Commissions nationales de la Région arabe et de la Région Europe. On peut également mentionner la préparation, à destination de publics africains au premier chef, d'un site Internet (bilingue) et d'une publication sur les procédures internationales en cas d'atteinte aux droits fondamentaux**,** réalisés par la Commission nationale allemande et la CNFU avec le soutien du MAEE.

Travaux 2009

Droits de l'homme et questions éthiques

La CNFU s'est investie dans la réalisation de la version française du manuel d'introduction au site internet *www.invoquerdroitsdelhomme.org*, réalisé conjointement par la Commission nationale allemande et la CNFU. Ce manuel, dont la version anglaise avait été élaborée en 2008, présente, de manière simplifiée, l'ensemble des procédures disponibles en cas d'atteinte aux droits fondamentaux pour toute personne vivant sur le continent africain. Il permet d'atteindre un public encore éloigné de l'utilisation des TIC. Il a été diffusé en 2009 auprès des ambassades, auprès des commissions nationales et auprès des OIG et ONG concernées en Afrique.

Education aux droits de l'homme

A l'occasion du 20ème anniversaire de la Convention des droits de l'enfant, la CNFU a contribué à l'organisation d'une journée à l'initiative du secteur Education de l'UNESCO consacrée aux enfants des rues en coopération avec la Fondation Air France dont le programme comprenait une exposition présentant des photos d'enfants survivant dans des conditions difficiles à travers le monde, la projection d'un documentaire, un séminaire international sur le thème « Agir pour les enfants des rues » enfin la remise d'un nouveau prix créé par la Fondation Air France pour récompenser des associations reconnues pour leur action en faveur des enfants des rues.

3ème Conférence générale de la Coalition européenne des villes contre le racisme (19 au 20 novembre 2009) à Toulouse sur le thème « Villes contre le racisme : nouveaux défis – nouveaux partenariats »

La CNFU s'est impliquée dans la promotion de ce programme mis en œuvre par l'UNESCO. Elle a créé un groupe de pilotage, réuni à trois reprises, avec la participation de représentants des clubs UNESCO et d'une dizaine de villes. Des actions d'information et de sensibilisation ont été entreprises en direction des villes de plus de 50 000 habitants. Elles ont suscité une quinzaine d'adhésions. Il a été souhaité que la CNFU continue de jouer un rôle de coordination permettant aux villes françaises de continuer à mettre au point des opérations communes portant sur la lutte contre le racisme.

Dialogue euro-arabe

Etude comparative de manuels scolaires sur les représentations de l'histoire et de la civilisation de l'autre, coordonnée par les commissions nationales marocaine française pour l'UNESCO

L'étude française a été réalisée sous la responsabilité scientifique de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) qui est membre de la CNFU. Les travaux se sont poursuivis tout au long de 2009, en France et dans les autres pays arabes et européens participants, permettant à la réunion bilan des différentes études de se tenir à Strasbourg fin mars 2010.

Ces travaux ont été présentés par la CNFU au colloque international organisé à Montpellier par l'université Paul Valéry portant sur **«** *les manuels en méditerranée* **».** Cette communication a été aussi l'occasion de rendre hommage au coordonnateur scientifique de l'étude, Alain Choppin, décédé au mois de juin 2009.

Culture de la paix

A l'initiative de la CNFU, les principales associations concernées par les objectifs de la Décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde se réunissent au sein d'un groupe de réflexion. En 2009, ces associations ont été très actives sur le terrain. La CNFU a répondu aux nombreuses sollicitations (interventions, patronages, documentations…) et a pris part au suivi d'activités organisées par des associations inscrites dans ce mouvement.

Education en vue du développement durable

La CNFU a participé aux deux réunions du comité français pour la Décennie pour l'éducation en vue d'un développement durable organisée par le ministère de l'écologie et du développement durable. Par ailleurs, elle a suivi les projets en cours avec la Section de l'UNESCO concernée (repérage de projets, diffusion de l'information, examen des dossiers en vue d'une coopération, contribution à l'organisation d'activités (projection du film *Home* en juin 2009).

Conférence internationale sur l'éducation au développement durable (EDD),(Bonn, 31 mars – 2 avril)

La conférence à mi-parcours de la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) a été organisée par l'UNESCO et le ministère fédéral allemand de l'Education et de la Recherche, en coopération avec la Commission allemande pour l'UNESCO et avec le soutien de plusieurs institutions publiques et privées.

Parmi les constats formulés au niveau international figurent le manque de volonté politique et de coordination dans un contexte de ressources financières limitées. Des propositions ont été formulées telles que la nécessité de procéder à une refonte de l'éducation pour intégrer l'EDD comme « démarche horizontale» à tous les niveaux.

La CNFU a été représentée à la Conférence par deux responsables de son Secrétariat et par deux personnalités scientifiques, membres d'une chaire UNESCO. Ils ont eu l'occasion de présenter l'ouvrage « Former des acteurs du développement durable » préparé par huit « chaires UNESCO en France ». Cet ouvrage a été largement diffusé au cours de cette Conférence (cf. pages 6, 8 et 11).

Pour la poursuite des objectifs de la Décennie, l'UNESCO a été invitée à s'appuyer sur ses réseaux, notamment les commissions nationales, qui par leur rôle d'interface peuvent assurer la coordination des actions concernées.

Salon de l'Environnement et des Métiers Durables (juin 2009 au Musée de l'Homme Trocadéro) placé sous le patronage de la CNFU .

La CNFU a tenu un stand mis à disposition par les organisateurs de ce Salon à l'occasion duquel la documentation de l'UNESCO et la Déclaration de Bonn sur le développement durable ont été largement diffusées.

2ème Assises nationales de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) - 27, 28, 29 octobre 2009 à Caen

Placées sous le patronage de la CNFU, elles avaient pour but d'élaborer des orientations stratégiques afin de contribuer à la mise en oeuvre d'une politique nationale de l'EEDD. Réunissant près de 900 participants, elles se sont conclues notamment par la mise en place d'un espace de concertation nationale.

La CNFU est intervenue dans une des tables rondes qui se situait dans le cadre de la Décennie de l'Education en vue d'un Développement durable et s'est interrogée sur la façon d'élaborer un plan d'action pour la France dans ce domaine.

Le succès de ces Assises est attesté par le nombre de participants, la qualité des intervenants, la variété des thèmes et la capacité d'innovation et de dynamisme des acteurs. Cependant, il convient de noter l'accent mis essentiellement sur l'éducation à l'environnement en écartant les autres aspects du développement durable, la faible participation d'entreprises, enfin les interrogations suscitées par la création d'un espace de concertation national par rapport au Comité français pour la Décennie, officiellement maintenu.

INFORMATION DU PUBLIC ET RELATIONS EXTERIEURES

Visibilité de la CNFU

Dans le cadre de sa mission d'information, la CNFU dispose du site Internet www.unesco.fr hébergé par le serveur du MAEE à l'actualisation duquel elle procède régulièrement. Le site et la *Lettre d'Information* qui est diffusée à 1 000 exemplaires papier et 2 000 exemplaires par courriel présentent les activités en cours et à venir de la Commission.

En raison de la faiblesse des moyens financiers et en personnel, la CNFU n'a pas été en mesure d'organiser le *Bureau d'accueil français* lors de la Conférence générale et elle n'a pas pu tenir un stand sur le *Salon européen de l'Education* au mois de novembre.

En revanche, elle est associée à un groupe de travail mis en place par le Bureau des Nations Unies portant sur les actions de communication et d'information des différentes antennes des agences de l'ONU en France.

Diversité des partenariats

Le soutien à des manifestations telles que la célébration du bicentenaire de la naissance de Louis Braille en janvier 2009 à Paris, les rencontres internationales du cinéma du patrimoine, la remise du Prix Henri Langlois avec la ville de Vincennes ou encore quelques festivals culturels régionaux concourt à la mission d'information du public de la CNFU.

Les demandes de patronage ainsi que les diverses sollicitations auxquelles la CNFU est confrontée sont l'occasion de nouer des relations avec les porteurs de projets, d'identifier des actions pertinentes pour la mise en œuvre des programmes voire d'établir des partenariats à plus long terme.

La CNFU est associée au programme UNESCO-L'Oréal de bourses nationales « Pour les femmes et la science » créé en coopération avec l'Académie des sciences, qui a permis, pour la troisième année, de remettre des bourses à dix jeunes femmes scientifiques doctorantes travaillant dans le domaine des sciences de la vie. La CNFU a contribué à cette opération en diffusant l'information auprès des universités et des laboratoires, en assurant la gestion des dossiers de candidatures et en préparant la réunion et les délibérations du jury.

Atelier interrégional d'information du public au niveau national et international à Vienne (Autriche) du 13 au 17 mai 2009.

La CNFU a participé à l'atelier organisé par la Commission autrichienne pour l'UNESCO et le Bureau d'Information du public de l'UNESCO qui a réuni des représentants des commissions nationales de dix pays africains anglophones et de dix pays européens.

Chargé d'explorer les synergies à mettre en œuvre entre le Secrétariat de l'UNESCO et les Commissions nationales en matière d'information du public, cet atelier a permis un échange d'expériences visant à mettre au point un plan d'action, de développement et d'évaluation.

A l'occasion de la Conférence générale d'octobre 2009

La CNFU a organisé une conférence de presse en coopération avec le Bureau d'information du public et l'Institut national de l'audiovisuel (INA), présentant l'accord passé entre **l'INA et l'UNESCO** pour sauvegarder et numériser 120 documents audiovisuels. Cet accord, d'une durée de dix ans, s'inscrit dans le cadre d'un mandat d'exploitation à titre gracieux et non exclusif. Ce partenariat entre l'INA, la CNFU et l'UNESCO s'est notamment traduit par l'inscription au registre « Mémoire du Monde » de l'Appel du Général de Gaulle de juin 1940 au micro de la BBC.
Les documents sauvegardés sont visibles pour tous publics sur www.ina.fr.

Présentation des travaux de rénovation du port de Mopti au Mali

Elle a eu lieu dans le cadre de l'exposition « Culture et développement ». Cette rénovation a été en partie financée par le partenariat CNFU/CroisiEurope.

Participation aux trois forums organisés par l'UNESCO

Il s'agit du Forum des jeunes, du forum des parlementaires et du forum des partenaires qui précédaient la Conférence générale. La CNFU, avec le soutien du Haut commissariat à la jeunesse, a pu financer la venue d'un jeune ressortissant d'un pays en développement.

Pour répondre aux différentes sollicitations de l'UNESCO et du public, la CNFU joue un rôle de relais et d'interface avec les instances ministérielles et les institutions spécialisées, avec le milieu associatif et la société civile, comme avec les spécialistes et les acteurs de terrain. Sur le plan européen, sa coopération étroite avec le Conseil de l'Europe s'est traduite par la réalisation commune de nombreux projets, notamment dans les domaines de l'éducation et de la communication.

Conclusion

Au moment où une Commission renouvelée est appelée à se mettre prochainement en place, le rapport d'activités 2009 dresse le panorama des missions que remplit la CNFU en référence à l'Acte constitutif de l'UNESCO et en application du Décret de décembre 2008. Il est essentiel, dans ce cadre, que le Comité permanent qui est l'organe décisionnel de la CNFU dans lequel siègent les administrations de tutelle soit le lieu où s'opère le lien entre les actions qu'il est proposé d'entreprendre et les orientations entrant dans la politique éducative, scientifique et culturelle de l'Etat, en vue d'harmoniser les objectifs recherchés et les moyens disponibles.

Il apparaît tout aussi important que les choix sur lesquels les instances de décision de la CNFU se seront portées s'inscrivent dans un contexte international, qui est aujourd'hui celui de la mondialisation, dans lequel les pays membres de l'UNESCO et notre pays en particulier ont à trouver leur place.